

Interview

Derrière chaque audit se cache un travail d'analyse, d'écoute et de dialogue. Dans cet entretien, notre collègue Rémy Darghout revient sur son parcours, les réalités de son métier au sein de la Cour des comptes, les défis liés à l'évolution des technologies et ce qui le motive au quotidien : contribuer, par ses travaux, à une administration publique toujours plus performante et au service de la population.

Pouvez-vous vous présenter et décrire brièvement votre rôle au sein de la Cour des comptes ?

À l'origine, je viens du domaine des sciences sociales. Après des études en sciences politiques à l'Université de Genève, j'ai poursuivi avec un master en management public. Ce parcours m'a permis d'acquérir une compréhension approfondie du fonctionnement des institutions et des politiques publiques.

J'ai ensuite découvert concrètement le métier de l'audit lors d'une première expérience particulièrement enrichissante au sein du Service du contrôle financier de la Ville de Genève. Depuis plus de quatre ans, je travaille à la Cour des comptes, où je réalise des audits portant notamment sur des institutions publiques, des entités autonomes et des communes. J'ai également eu l'occasion de contribuer à plusieurs évaluations de politiques publiques.

En quoi consiste concrètement votre métier au quotidien ?

Contrairement à l'image parfois austère que l'on peut avoir de l'audit, notre travail ne se limite pas à l'analyse de chiffres ou de documents. Il repose avant tout sur les échanges avec les personnes concernées. Nous réalisons des entretiens, analysons des données et confrontons les différentes informations recueillies afin d'identifier les difficultés rencontrées et d'en comprendre les causes.

Notre objectif est ensuite de formuler des recommandations concrètes, réalistes et adaptées au contexte, afin d'accompagner les entités auditées dans l'amélioration de leurs pratiques.

Quels sont aujourd'hui les principaux défis ou enjeux liés à votre fonction ?

L'un des principaux enjeux réside aujourd'hui dans l'évolution rapide des technologies, en particulier de l'intelligence artificielle. Ces nouveaux outils offrent des opportunités importantes pour analyser de grands volumes de données et gagner en efficacité. Ils soulèvent toutefois des questions relatives à la fiabilité des informations produites et à la nécessité de conserver un regard critique sur les résultats obtenus.

Au-delà de ces évolutions technologiques, les attentes envers les institutions publiques ne cessent de croître en matière de transparence, de performance et de responsabilité. Dans ce contexte, les professionnels de la Cour doivent continuellement développer leurs compétences et s'adapter aux nouvelles pratiques.

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre métier et quelles évolutions voyez-vous pour l'avenir ?

Ce qui me motive avant tout, c'est la diversité des missions. Chaque nouvelle mission est l'occasion de découvrir un domaine d'activité différent et de mieux comprendre le fonctionnement d'institutions qui jouent un rôle essentiel pour la population genevoise.

J'apprécie également le fait que notre travail puisse avoir un impact concret en contribuant à améliorer la qualité des prestations publiques et la gestion des ressources. C'est cette volonté d'apporter une réelle valeur ajoutée au service de l'intérêt général qui donne tout son sens à mon métier.